

# Aéroports de Paris est notre bien commun

ADP a été créé en 1945 pour construire, aménager, développer et exploiter les aéroports d'Île-de-France. Ces missions ont permis de placer la France et son savoir-faire aéroportuaire au tout premier plan international.

**UN PATRIMOINE UNIQUE :  
6 680 HECTARES... ET DES REVENUS POUR L'ÉTAT**



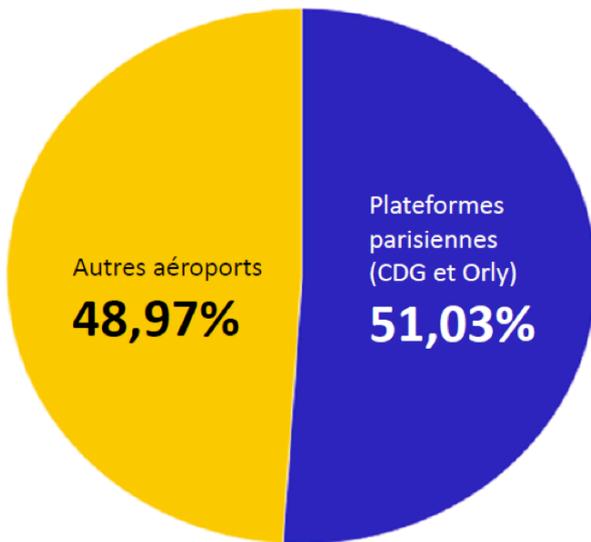
**MONTANT DES DIVIDENDES  
VERSÉS PAR ADP**



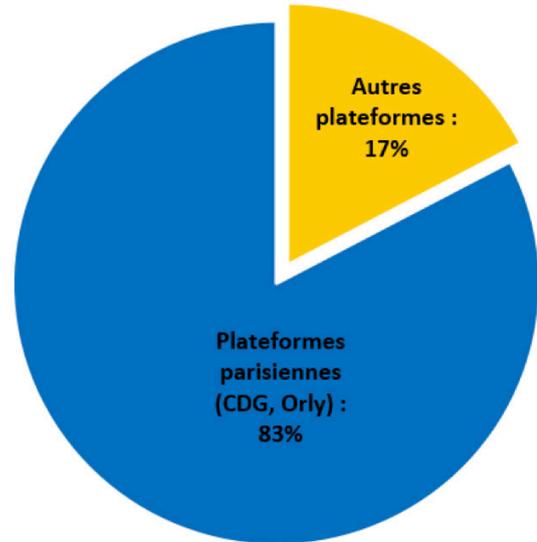
## 1<sup>RE</sup> FRONTIÈRE DE FRANCE, ILS PARTICIPENT À LA SÉCURITÉ DU TERRITOIRE

Aéroports de Paris est un des rares gestionnaires d'aéroports capable d'assurer à la fois l'exploitation, la maintenance, l'ingénierie, la construction, la sécurité, la sûreté et la relation avec les riverains. Ces compétences rares et ce savoir-faire unique sont possibles parce qu'Aéroports de Paris est une entreprise publique qui a su développer l'expertise de ses personnels. Cette expertise est garante de la sécurité du transport aérien.

Part des plateformes parisiennes dans le trafic passagers

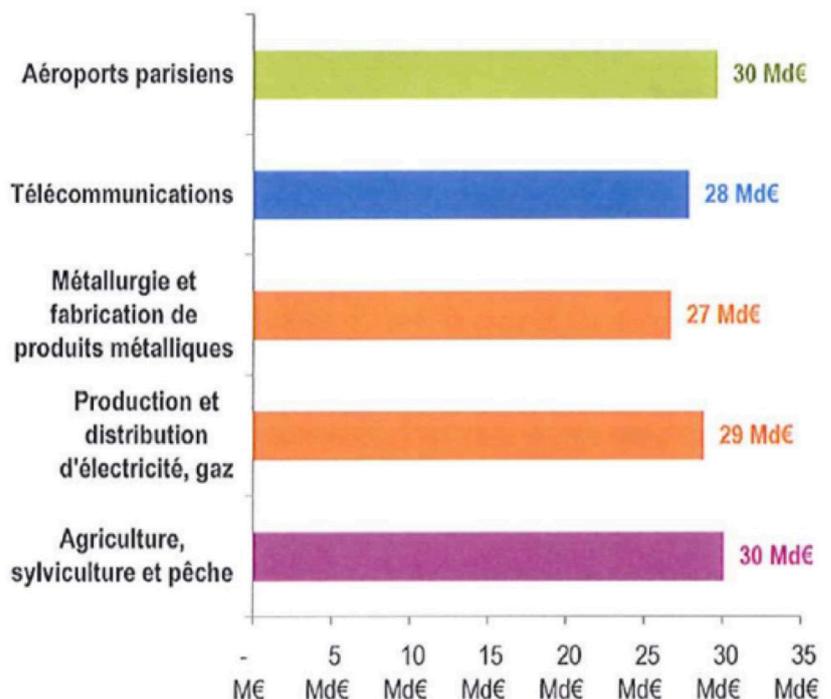


part des plateformes parisiennes dans le fret aérien



Les aéroports sont stratégiques pour le développement économique et social du pays, ainsi que pour l'intérêt général. Ils sont un élément déterminant pour la création de richesses et d'emplois en France, pour un aménagement du territoire équilibré.

Les secteurs d'activité comparable à l'activité du système aéroportuaire francilien en 2010 (en valeur ajoutée)



**5 % DU PIB  
RÉGIONAL**

**2,2 %  
DE L'EMPLOI  
EN FRANCE**

Source : INSEE - BIPE